

Actions en liaison avec les bailleurs publics et privés

1 Favoriser la création d'un label « Logement Étudiant » pour les bailleurs privés

L'attribution d'un label « Logement Étudiant » aux logements répondant à des critères précis et garantissant à la fois un bon rapport qualité prix et un certain niveau de prestations devrait faciliter les recherches de logements pour les étudiants.

L'enquête montre la prédominance d'Internet dans la recherche d'un logement (53,5 % des étudiants trouvent leur logement via Internet), et fait apparaître aussi que certains bailleurs privés peinent à louer leurs biens : ce label permettrait de faciliter la convergence d'intérêts de ces acteurs. Il serait un gage de qualité, tout en valorisant les logements répondant aux critères retenus : exigences liées à la superficie du logement, à sa performance énergétique, à ses prestations, à la proximité des services, aux conditions de location...

Cette labellisation devra s'appuyer sur les responsables universitaires et les bailleurs sociaux, opérateurs à même d'exprimer des remarques sur ces logements.

2 Développer et améliorer l'offre du Crous

Bien que le Crous offre déjà 15,1 % des logements étudiants selon l'enquête, le débat a fait apparaître la nécessité de développer cette offre tant du point de vue qualitatif que quantitatif.

Aujourd'hui, le Crous met à disposition des étudiants 434 logements : 374 studettes de 14 m² à 16 m² et 60 chambres de 9 m². Les efforts doivent porter sur la rénovation des chambres (les studettes quant à elles ont été rénovées) et sur une augmentation de l'offre de logements. Le projet d'extension présenté par le Crous de Tarbes en direction de sa tutelle régionale devra être accompagné par toutes les collectivités.

3 Promouvoir le logement étudiant auprès des bailleurs sociaux

Les bailleurs sociaux n'interviennent que pour 8,4 % des logements étudiants.

L'offre actuelle de la SEMI est de 130 logements, celle de l'OPH 65 de 99 logements, et celle de Promologis de 5. Cette offre devrait être développée. Par ailleurs, il pourrait être proposé aux bailleurs de diversifier leur offre. À titre d'exemple l'OPH 65, outre des logements à Solazur à proximité du pôle universitaire, pourrait aussi mettre à disposition des étudiants des logements dans d'autres résidences.

4 Développer la colocation

L'enquête a montré que la colocation représente aujourd'hui 19,8 % des situations, soit un doublement par rapport aux chiffres d'une enquête de la DDE réalisée en 2000. Néanmoins, ce pourcentage reste encore relativement modeste, notamment au regard des avantages offerts par la colocation. En effet, celle-ci est une alternative intéressante tant du point de vue financier à travers les économies qu'elle permet de réaliser, que du point de vue humain avec les solidarités qui naissent de ces moments d'échanges. Enfin, la colocation permet aux étudiants d'occuper des logements autres que des studios, multipliant ainsi les possibilités pour les bailleurs de logements publics et privés de louer leurs biens.

Cette incitation à la colocation peut être menée en collaboration avec de nombreux acteurs et en particulier le BII. Il s'agit de mettre à la disposition des étudiants des listes de logements pour lesquels la colocation est possible soit par la superficie du logement, soit en raison de l'accord du bailleur vis-à-vis de ce mode de location.





Autres actions pour améliorer le logement étudiant

5 Favoriser des localisations de logements plus diverses

Concernant la situation géographique des logements dans Tarbes et l'agglomération, l'enquête montre la prédominance du centre-ville (44,7 %) et de la proximité des centres de formation (46,5 %). Il paraît nécessaire de favoriser un autre maillage, comprenant des localisations plus diverses pour développer la présence étudiante dans d'autres quartiers de la ville ou de l'agglomération.

Néanmoins, cette perspective soulève la question de l'acceptation, par les populations riveraines, de ces constructions. Un travail pédagogique, tant auprès des étudiants que des riverains doit alors être entrepris en amont afin de permettre un « bien vivre ensemble », dans le respect des attentes et des aspirations de chacun.

Enfin, ce point interroge directement la question de la place réelle des étudiants dans la vie économique et sociale de la cité. Cette réflexion conduit alors à prévoir dans le PLU des zones qui incluront du logement étudiant.

6 Développer l'usage des transports en commun et des modes de transports doux

Dans le cadre de la mise en place d'une offre de logements plus diversifiée du point de vue géographique, il paraît nécessaire de coordonner l'offre de transports collectifs à la fois avec le tissu existant, mais aussi et surtout avec ces nouvelles constructions.

Seulement 21 % des étudiants interrogés dans cette enquête utilisent les transports en commun. Dès lors, un travail de réflexion doit d'être mené afin d'améliorer l'offre de services, tant du point de vue du cadencement et des dessertes que des aménagements apportés à telle ou telle ligne.

En outre, ce travail en direction des transports collectifs doit s'accompagner d'une réflexion au sujet de l'utilisation des vélos. Alors que dans l'enquête 24 % des étudiants affirment se rendre à leur établissement de formation en vélo, cette proportion reste encore trop faible, notamment

en regard des 58,4 % d'étudiants qui utilisent une voiture. À ce titre, une piste cyclable doublée d'une opération « Vélib » pourrait être réalisée entre le pôle universitaire et le centre-ville.

Ces réalisations doivent permettre de limiter l'usage des véhicules automobiles, budgétivores pour les étudiants, néfastes pour l'environnement et qui engorgent les voies urbaines de circulation.



7 Lutter contre le « mal logement »

L'enquête a fait également apparaître l'existence de logements ne répondant pas aux exigences élémentaires de salubrité. Dans ce cadre, un travail de veille et d'alerte devra être mené en partenariat avec les CCAS, les Commissions d'Hygiène et surtout le Pôle de Lutte contre l'Habitat Indigne des Hautes-Pyrénées. Alors que de nombreux étudiants doivent composer avec un budget serré et sont donc enclins à accepter des logements douteux, il est important que les pouvoirs publics se saisissent de cette problématique en menant une action forte dans ce domaine.

8 Promouvoir l'activité du BIJ (Bureau Information Jeunesse)

Le Bureau Information Jeunesse est un acteur central auprès des étudiants dans le cadre de la recherche d'un logement. Il joue également un rôle important auprès des bailleurs privés, désireux d'utiliser les outils de ce réseau afin de proposer leurs biens à la location. Disposant d'un site Internet à partir duquel il est possible de consulter une liste de logements disponibles, le BIJ doit être appelé à voir son rôle renforcé. De même, il faudra veiller à inciter davantage les bailleurs privés à mettre sur le site Internet du BIJ une information concernant la mise en location de leur bien.

Mettre en place une véritable politique du logement étudiant

Pour l'avenir, il paraît particulièrement pertinent de mettre en place un **Observatoire du logement étudiant**, dans la continuité de l'enquête réalisée pour ce débat.

Il aura pour mission d'analyser, à l'aide d'études statistiques annuelles, l'évolution des avis, des préoccupations et de la satisfaction concernant le logement étudiant sur Tarbes.

Cet Observatoire permettra de suivre au plus près l'évolution de la situation, et ainsi de réévaluer les différents axes d'actions mis en place. Outil de veille pour les acteurs du logement étudiant, il sera également un moyen pour les étudiants et leurs familles d'exprimer leurs opinions et propositions d'évolutions.

L'enquête, le débat et toutes les propositions ci-dessus font apparaître la nécessité d'une co-construction, en synergie avec les différents acteurs concernés, d'une véritable politique du logement étudiant encore inexistante au sein de l'agglomération tarbaise.

La mise en place d'une politique du logement étudiant doit permettre à Tarbes d'étoffer son rayonnement au sein du paysage universitaire, et ainsi conforter l'image d'une ville agréable, choisie par les étudiants au regard de ses atouts en termes de formation et de cadre de vie.

